

Annexe 3 : RENOUELEMENT DE LA MARQUE "LE VAISSEAU"

Les classes et produits que le Vaisseau propose de protéger dans la cadre de la demande de renouvellement de sa marque verbale auprès de l'INPI concernant :

- **Pour la classe 9** : Appareils pour l'enregistrement, la transmission ou la reproduction du son ou des images; appareils d'enseignement audiovisuel; équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs tels que les appareils de saisie, de stockage, de conversion, de traitement et transmission des données d'images et d'informations; périphériques et imprimantes d'ordinateurs; progiciels et logiciels d'ordinateurs enregistrés disques acoustiques, disques compacts audio-vidéo, cédéroms, DVD, cassettes audio et cassettes vidéo, disquettes films et bandes impressionnées; appareils de jeux électroniques, informatiques, sur ordinateur conçus pour être utilisés avec un récepteur de télévision et jeux correspondants; jeux électroniques interactifs.
- **Pour la classe 14** : Métaux précieux et leurs alliages; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses; horlogerie et instruments chronométriques.
- **Pour la classe 15** : Instruments de musique - instruments de musique analogiques, numériques; instruments à vent, à cordes; instruments rythmiques et percussions.
- **Pour la classe 16** : Papier, carton (brut, mi- ouvré ou pour la papeterie); produits de l'imprimerie; articles pour reliures; photographies; papeterie, adhésifs (matières collantes) pour la papeterie et le ménage; matériel pour les artistes; pinceaux, stylos et calepins; livres, guides d'orientation, lexiques, revues, journaux, albums, dessins, motifs de décoration à savoir pochoirs, autocollants, décalcomanies, cartes postales, planches (gravures), représentations graphiques, imprimés, lithographies, peintures (tableaux) encadrés ou non, décors de théâtre; images, modèles de dessins, portraits, photographies, magazines, brochures, manuels, fiches techniques et ouvrage d'enseignement et de formation; articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); papier d'emballage; cartonnages, sacs, sachets, enveloppes, pochettes et feuilles d'emballage en papier ou en matières plastiques, tubes en carton, papier pour appareils enregistreurs; caractères d'imprimerie; clichés.
- **Pour la classe 18** : Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières, non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; bagagerie; parapluies, parasols et cannes.
- **Pour la classe 25** : Vêtements, chapellerie.
- **Pour la classe 28** : Jeux, jouets, jeux éducatifs, jeux de société, jeux électroniques et appareils de jeux électroniques autres que ceux conçus pour être utilisés seulement avec un récepteur de télévision; cartes à jouer; articles de gymnastique et de sport (à l'exception des vêtements, tapis, chaussures); décorations pour arbres de Noël.
- **Pour la classe 35** : Publicité; publicité radiophonique, télévisée; diffusion d'annonces publicitaires, diffusion et distribution d'échantillons d'articles promotionnels; diffusion de matériel publicitaire à savoir: tracts, prospectus, imprimés; services d'abonnement à des journaux; mise à jour de documentation publicitaire; promotion de produits audiovisuels, multimédia et d'oeuvres musicales (graphiques sonores); organisations d'expositions à buts commerciaux ou de publicité; location de matériel publicitaire; publicité et informations

d'affaires sur les marchés de l'audiovisuel, de l'informatique, de l'instrumentation, documentation publicitaire et promotionnelle en particulier sur lesdits marchés; organisation de concours à buts commerciaux ou de publicité; agences de publicité; conseil en matière de documentation et orientation professionnelle.

- **Pour la classe 38** : Télécommunications multimédias, télécommunications par terminaux d'ordinateurs, par câbles, par satellites, par voie électronique, numérique, hertzienne, téléphonique, télématique, radiophonique et télégraphique; transmission, diffusion, de données, de signaux, de sons, de messages et d'images, assistées ou non d'ordinateur, par voie électronique, numérique, hertzienne, télématique, par câble, par satellite et par ordinateurs groupés sur un réseau de communications, notamment pour les réseaux de communications, notamment pour les réseaux de communication mondiale (de type Internet et Extranet) ou à accès privé (de type Intranet), y compris services d'échanges d'informations par réseau mondial, agences d'informations (nouvelles); émissions radiophoniques et télévisées; messagerie électronique.
- **Pour la classe 41** : Education; formation; conseils en matière de formation; divertissement; activités culturelles; organisation et conduite d'expositions, de conférences, de congrès, de colloques, de séminaires, d'animations, de spectacles, de stages et d'ateliers à but culturel, scientifique ou éducatif, informations en matière d'enseignement notamment dans les musées; conception, réalisation, production et location de films cinématographiques et de programmes radiophoniques et télévisés; reportages photographiques; services de reporters; divertissements radiophoniques et télévisés; organisation de concours à buts culturels ou éducatifs; publication, présentation et prêts de livres, de cassettes, de films, de disques et de disquettes; édition de produits audiovisuels, multimédia et d'œuvres musicales (graphiques sonores); parcs d'amusement, services d'amusement et récréation, centres de divertissement, notamment pour la muséologie; consultations professionnelles dans le domaine des loisirs et divertissements culturels.
- **Pour la classe 42** : Location de temps d'accès à un centre serveur de base de données; programmation pour ordinateurs; élaboration conception et mise à jour de logiciels et de bases de données; location de logiciels informatiques; consultations dans le secteur de l'informatique et des multimédias; enregistrement (filmage) sur bandes vidéo et support numérique; recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers; études de projets techniques; élaboration (conception et mise à jour) de logiciels (location de logiciels informatiques); programmation pour ordinateur; création et entretien de site Web pour des tiers; recherches relatives à l'innovation technique et scientifique; consultation en matière d'ordinateurs; conversion de données et de programmes informatiques (autre que conversion physique); conversion de documents d'un support physique vers un support électronique; hébergement de sites informatiques (site Web); décoration intérieure; services de dessinateurs pour emballages; recherches relatives à la créativité dans le domaine des arts graphiques et le design.